



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Direction départementale
des Territoires et de la Mer*

Bayonne, le 7 septembre 2017

Service Gestion et Police de l'Eau

Affaire suivie par : Valérie Michel
Téléphone : 05 59 01 64 19
Courriel : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
Réf : VM-LET171454

Monsieur le Président,

Vos services ont déposé un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau concernant la reprise d'affouillements des culées sur l'OH349-35 sur la RD349 à Itxassou enregistré sous le n°64-2017-00184.

Après instruction, votre dossier est jugé régulier. Je vous donne l'accord pour le commencement de l'opération.

Je vous engage à veiller à ne pas combler la fosse qui est présente à l'aval de l'ouvrage hydraulique. Je vous invite aussi à me tenir informé de la date de démarrage des travaux au moins 15 jours avant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur départemental
des Territoires et de la Mer,
Le responsable de l'Unité
Police de l'Eau Pays basque


Michel Dupin,

Copie : AFB, SGPE Guichet Unique

Monsieur le Président
Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques
117 Avenue de Montardon
BP67553
64075 Pau Cedex